

CR commenté du Conseil Municipal du 20/03/2026

Installation du nouveau conseil municipal : un sentiment partagé.

Fidèles à notre engagement de campagne, nous publions ci-après un compte-rendu commenté du conseil municipal du 20 mars 2026.

Devant une douzaine de spectateurs, vendredi 18h30, le nouveau maire de Vabres l'abbaye a été élu avec la totalité des voix issues des 2 listes qui composent le Conseil Municipal (CM) cru 2026 : M Frédéric Artis, ce qui démontre notre volonté de respecter la démocratie du vote. Dans sa déclaration, il souhaite la bienvenue aux 7 nouveaux conseillers, et déclare vouloir travailler avec l'opposition.

Mais la réalité des votes a raconté une autre histoire. Les élus minoritaires, forts de 26% de suffrages exprimés, ont proposé d'occuper un poste d'adjoint sur les 4 à pourvoir. Cette démarche visait à instaurer une collaboration concrète dès le début du mandat. Hélas, cette proposition a été balayée par 13 voix contre 2. Les 4 adjoints seront M Gérard Cailhol, Mme Isabelle Nègre, M Sébastien Roustan et Mme Géraldine Artis.

En dépit de ce refus, les élus minoritaires ont tenu à démontrer leur bonne foi pour le bien de la commune. Les attributions des délégations aux différents syndicats, proposées par le maire, ont été votées à l'unanimité, l'ouverture municipale aux 2 courants du CM y est existante. Nous ne pratiquerons pas l'opposition systématique mais privilégierons l'intérêt général...

Les indemnités versées aux maire et adjoints sont votées au taux proposés par le maire. Enfin, il y a eu 3 questions orales des élus minoritaires :

- À l'avenir, pourra-t-on laisser le 1/4 d'heure citoyen en fin des séances du CM pour 3 questions-réponses de l'auditoire (ou questions reçues en mairie) ? ⇒ oui, pourquoi pas, si ce n'est pas trop long, mais il ne sera pas possible d'apporter systématiquement une réponse immédiate à la question posée.
- Quand constituerons-nous les commissions ? ⇒ lors du prochain CM.
- Pourrons-nous mettre en place prochainement des Conseils consultatifs locaux (dans les quartiers et hameaux) ? ⇒ ce sera le rôle des commissions d'y réfléchir.

La séance est levée peu après 19h30.

Signature : Sophie Durand et Henri-Jean Rozenzweyg



vabresavecvous@outlook.com



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61589652171512>



<https://sites.google.com/view/vabres-demain-avec-vous>